

Chapitre 6

La République Française

- Une démocratie avec
 - Trois pouvoirs: exécutif, législatif et judiciaire
 - Une devise: Liberté, Égalité, Fraternité
 - Un symbole: Marianne
 - Un hymne: La Marseillaise
 - Une fête: le 14 juillet
- La I^{re} République: 1792-1799
 - Une période de bouleversements
 - Une république sans démocratie
 - Un système de vote basé sur le sexe puis sur le sexe et la richesse
 - La proclamation de l'empire met fin à la I^{re} République
- La II^{ème} République: 1848-1852
 - Une révolution met fin à la monarchie
 - Une nouvelle constitution qui donne beaucoup de pouvoirs au président est approuvée.
 - La II^{ème} République est un régime démocratique présidentiel.
 - Le président de la II^{ème} République est Louis-Napoléon Bonaparte
 - En 1851, il renverse la république, établit le Second Empire et prend le nom de Napoléon III
- La III^{ème} République: 1870-1940
 - Face à l'invasion prussienne, les Français approuvent une troisième constitution
 - A cause de ce qui s'est passé avec Napoléon III, la nouvelle constitution diminue considérablement les pouvoirs du président de la république
 - La III^{ème} République est un régime démocratique parlementaire
 - La chambre des députés est élue au suffrage universel masculin
 - La constitution ne fonctionne pas très bien
 - Le gouvernement (le 1er ministre et son cabinet) doit avoir le soutien du parlement
 - Le parlement est composé de plus de trente partis politiques
 - Il est donc difficile d'obtenir et de maintenir une majorité pour le 1er ministre
 - En soixante-dix ans, la III^{ème} République connaît 109 gouvernements
 - Mais la III^{ème} République est une période de grande stabilité pour la France en général
 - Beaucoup des principes démocratiques et républicains sont mis en place durant cette période
 - Elle prend fin en 1940 avec l'invasion allemande
- Face à la défaite par les Nazis, le Président de la République fait appel au maréchal Pétain, un héros de la Première Guerre mondiale
- Pétain signe l'armistice préparée par Hitler
- La France est divisée en deux parties:
 - la Zone nord (zone occupée): partie au nord de la Loire et la côte atlantique sont occupées et gouvernées par les Nazis,
 - la Zone sud (zone libre) : le sud de la Loire est gouverné par le "régime de Vichy," un régime fasciste, dirigée par le maréchal Pétain
- Le général de Gaulle organise les Forces françaises libres à partir de Londres, au travers de discours prononcés à la BBC
-
- La IV^{ème} République: 1946-1958
 - Après la Libération, une quatrième constitution est écrite
 - La constitution est approuvée en 1946 au suffrage universel (hommes et femmes)
 - La quatrième république est une république démocratique parlementaire
 - La IV^{ème} République connaît la même instabilité ministérielle que la III^{ème} République
 - La IV^{ème} République a 21 gouvernements en douze ans
 - Mais la France connaît des crises très graves qui menacent la stabilité et l'intégrité du pays
 - La dernière de ces crises est la guerre d'Algérie
- La V^{ème} République: 1958 à nos jours
 - En 1958, la France est dans une position politique très instable
 - L'instabilité vient de la tendance parlementaire de la constitution de la IV^{ème} République
 - Le Général de Gaulle écrit une nouvelle constitution qui crée un régime présidentiel-parlementaire

- Il est élu président de la république en 1958
- La V^{ème} République: le pouvoir exécutif
 - Le pouvoir exécutif appartient au Président de la République et au gouvernement.
 - Le Président est élu au suffrage universel direct
 - Le mandat du Président est de 5 ans (réélu)
 - Il réside au Palais de l'Elysée
 - Les Pouvoirs du Président
 - Pouvoirs exécutifs:
 - Il préside le conseil des ministres
 - Il est le chef des armées
 - Il peut gouverner seul en cas de crise
 - Pouvoirs législatifs:
 - Il promulgue les lois
 - Il peut appeler un référendum
 - Il peut dissoudre l'Assemblée Nationale
 - Pouvoirs judiciaires
 - Il dispose du droit de grâce
 - Il nomme les magistrats
 - Le gouvernement est composé du Premier ministre et de ses ministres
 - Tous les ministres sont choisis par le Président
 - Le gouvernement est responsable devant le Président de la République
 - Le gouvernement est aussi responsable devant l'Assemblée Nationale (motion de censure)
- La V^{ème} République: Le pouvoir législatif
 - Le pouvoir législatif appartient aux deux chambres
 - Le Sénat: des pouvoirs très limités
 - Les sénateurs sont élus au suffrage indirect pour un mandat de 9 ans
 - Le Sénat ne peut pas censurer le gouvernement
 - Si le Sénat et l'Assemblée ne sont pas d'accord sur un projet de loi, le vote de l'Assemblée doit prévaloir
 - Le président du Sénat remplace le Président de la République en cas de vacance du pouvoir
 - L'Assemblée Nationale
 - Les députés sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans
 - Une fois élus, ils ne représentent l'ensemble de la nation et non pas leur circonscription
 - Elle a deux pouvoirs très importants:
 - Un pouvoir législatif: elle approuve ou rejette les projets de lois proposés par le Premier ministre
 - Un pouvoir exécutif: en votant la motion de censure, les députés obligent le Président de la République à choisir un nouveau gouvernement et donc à changer sa politique
 - L'Assemblée est divisée en deux grands groupes:
 - La Majorité
 - l'Opposition
- La V^{ème} République: Équilibre des Pouvoirs
 - Il y a plusieurs systèmes qui assurent l'équilibre des pouvoirs:
 - Le Conseil Constitutionnel
 - Composés de neuf membres choisis par le Président, le Sénat et l'Assemblée
 - Son rôle est de veiller à la constitutionnalité des lois et à la régularité des élections
 - La motion de censure
 - Le droit de référendum
 - Le droit de dissoudre l'Assemblée Nationale
 - La Cohabitation
 - Entre 1958 et 1986, le Président de la République et la Majorité de l'Assemblée Nationale ont toujours été du même parti.
 - Il y a donc eu une grande stabilité ministérielle
 - En 1986, pour la première fois, on avait:
 - Un président socialiste (François Mitterrand)
 - Une assemblée nouvellement élue, de droite
 - Le Président a dû choisir un premier ministre de droite
 - Le système a bien fonctionné, il n'y a pas eu de déstabilisation du pouvoir
 - Aujourd'hui, on a un Président de droite, Nicolas Sarkozy et une Assemblée Nationale de droite: le premier ministre est donc de droite, François Fillon.

Mise à jour : 8 février 2011